

Bulletin d'information communal



Le mot du Maire

Un an déjà ! Depuis le 23 mai 2020, l'ensemble des conseillers municipaux et moi-même sommes à votre service.

Je tenais à profiter de l'occasion qui m'est donnée pour honorer la mémoire de Jean Pernot et Lucette Tisserand qui ont tous deux œuvré sans relâche pour notre commune pendant tant d'années et qui nous ont quittés trop tôt.



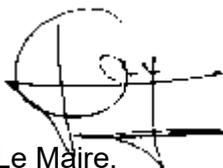
Quelle année ! Nombreux ont été touchés de près ou de loin par la COVID-19. Si la situation de crise sanitaire que nous avons connue semble s'éloigner, nous nous devons de rester vigilants.

2021 voit la matérialisation de nombreux projets sur lesquels nous travaillons d'arrache-pied depuis notre arrivée.

Comme nous nous y étions engagés, ce bulletin vous donne en toute transparence un état des lieux de la gestion de notre commune, ainsi qu'une présentation des projets en cours et futurs.

Si les conditions sanitaires le permettent, je vous invite à nous rencontrer lors d'une réunion publique qui devrait avoir lieu le vendredi 3 septembre 2021, à 19h30, à la salle polyvalente. Ce sera l'occasion d'échanger de vive voix sur la vie de notre commune et de répondre à vos questions.

A bientôt,



Le Maire,
Philippe GROSJEAN

Sommaire

1	Les principaux projets en 2021	3
1.1	Réparation du pont de Chevigney	3
1.2	Le projet de lotissement « Terres du milieu »	3
1.3	Mise en conformité de l'installation eau potable	5
1.4	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	5
1.5	Travaux d'entretien de l'église	6
1.6	Le projet de prévention des inondations	6
2	L'actualité de la commune	7
2.1	Périscolaire	7
2.2	Garde d'enfants	7
2.3	Arrivée de Sébastien Lamboley	7
3	Evénements passés et futurs	8
3.1	Visite de Monsieur le Sénateur Olivier Rietmann	8
3.2	Cérémonie de commémoration du 19 Mars	8
3.3	Fleurissement du village	8
3.4	Cérémonie de commémoration du 8 Mai	9
3.5	La diagonale des 1000 étangs (13 Juin)	9
3.6	Elections départementales et régionales des 20 et 27 Juin prochain	9
4	Un village où il fait bon vivre	10
4.1	Brûlage	10
4.2	Nuisances sonores	10
4.2.1	Travaux de bricolage	10
4.2.2	Tapage nocturne ou diurne	10
4.3	Programme de stérilisation des chats errants	11
5	Etat civil	12
5.1	Mariages	12
5.2	Décès	12
6	Rappel sur la structure de nos budgets	13
6.1	Comment est constitué un budget ?	13
6.2	Spécificité pour notre commune	13
7	Résultat de l'exercice 2020	14
7.1	Résultat budget communal 2020	14
7.2	Le budget eau	15
8	Le Budget 2021	16
8.1	Le budget communal	16
8.1.1	La section de fonctionnement	16
8.1.2	La section investissement	18
8.2	Présentation du budget eau	20
8.2.1	La section de fonctionnement	20
8.2.2	La section investissement	22
8.3	Présentation du budget lotissement	23

1 Les principaux projets en 2021

1.1 Réparation du pont de Chevigney

Nous avons plusieurs ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement, ...) qui subissent d'importantes détériorations du fait notamment d'un trafic très important de très gros tonnages type grumier, l'épisode scolyte n'arrangeant pas la situation.

Ce fut le cas pour le pont de Chevigney, situé sur la voirie communale desservant la commune d'Ecromagny, qui a dû être fermé à la circulation depuis le mois de mars 2020 et dont nous venons tout juste de terminer les travaux de réparation.

Les véhicules peuvent à nouveau l'emprunter.



Le montant des travaux effectués, pris en charge pour moitié par la commune d'Ecromagny, est de **51 411,86 € HT**. Nous avons fait plusieurs demandes de subventions (DETR et ouvrages d'art) qui devraient représenter plus de 30% du coût des travaux.

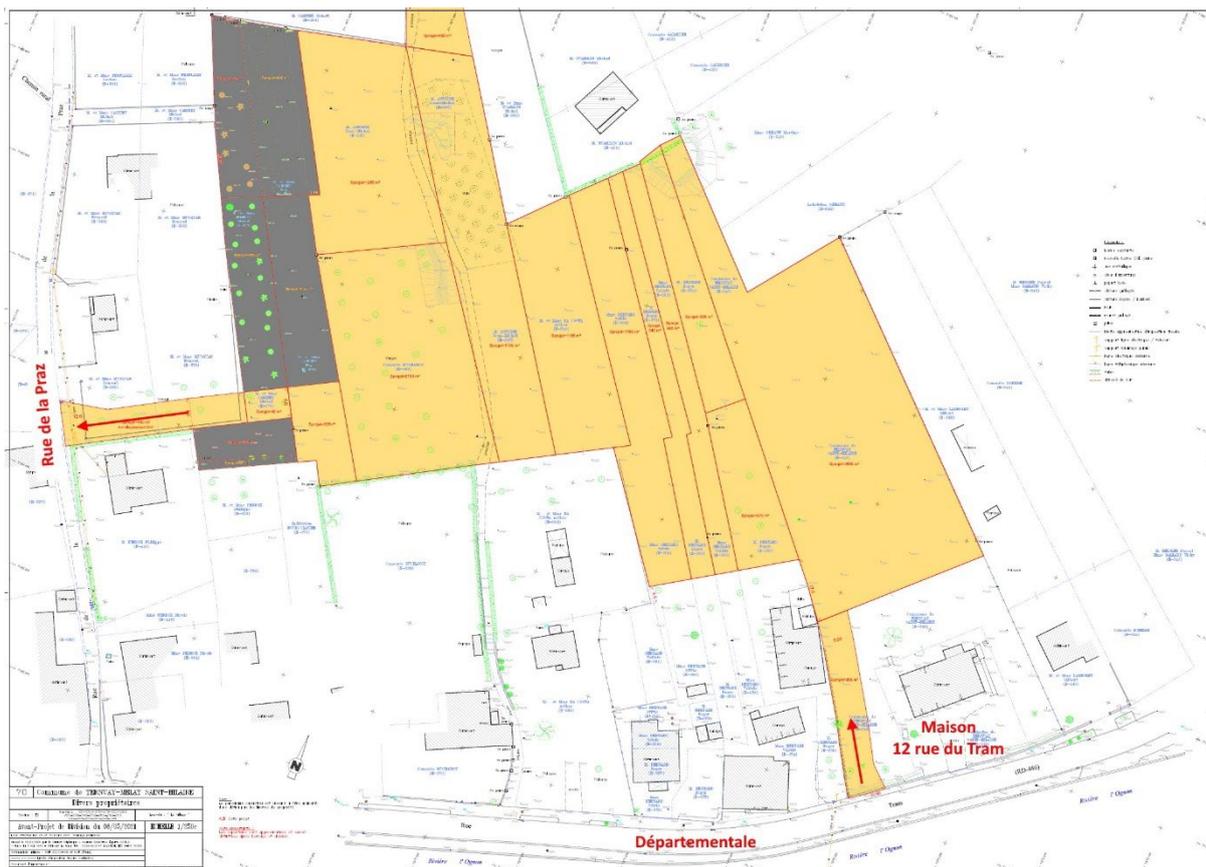
1.2 Le projet de lotissement « Terres du milieu »

Le projet consiste en l'achat et la viabilisation par la commune de parcelles constructibles enclavées, entourées par la rue de la Praz, la rue du Tram (D 486) et la route de Melay (D 266). L'ensemble considéré, surligné en orange sur le plan ci-après, représente une superficie totale de plus de 16 000 m².

Cela devrait nous permettre de créer une douzaine de parcelles. Nous aurons plus de détails lorsque le plan d'aménagement sera finalisé.

Comme nous l'avons déjà évoqué lors des précédents bulletins communaux, l'objectif principal de ce projet est de permettre l'installation de nouvelles familles sur notre commune.

Nous ne cherchons pas à faire de marge financière mais visons à couvrir nos frais sur ce dossier.



Zone d'aménagement du lotissement

Nous anticipons, en avance de trésorerie, les dépenses suivantes :

- Achat des terrains et de la maison située au 12 rue du tram : 185 000 € HT
 - Frais d'étude et de géomètre : 17 000 € HT
 - Viabilisation (électrification, réseau, voirie, ...) : 300 000 € HT
- Total dépenses : 502 000 € HT**

. Cette avance de trésorerie sera compensée par :

- Les subventions possibles,
- La revente de la maison 12 rue du Tram,
- La vente des parcelles viabilisées.

Etat du projet :

- La commune a fait l'acquisition de la maison située au 12 rue du Tram et de ses terrains attenants pour un montant frais de notaire inclus de 123 600 €,
- Un accord a été trouvé avec l'ensemble des propriétaires des parcelles concernées,
- Les métrés ainsi que le bornage de la zone faisant l'objet du projet ont été réalisés,
- Nous avons commencé à travailler sur le plan d'aménagement avec le cabinet Ingénierie 70 et le SIED 70 (Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département),
- Nous anticipons un début de travaux de viabilisation au quatrième trimestre 2021.

Merci!

Nous profitons de cette communication pour remercier à nouveau l'ensemble des propriétaires des terrains concernés par ce projet pour leur confiance. Comme nous nous y sommes engagés, nous continuerons à les informer et à les impliquer à chaque étape du projet.

1.3 Mise en conformité de l'installation eau potable

La commune gère en régie directe la production et la distribution d'eau potable sur l'ensemble de son territoire et assure à plusieurs communes voisines la vente d'eau en gros.

Le projet vise à la mise en œuvre d'un système de traitement automatique (chloration et minéralisation) conforme à la réglementation en vigueur.



Le montant de l'investissement nécessaire est estimé à **437 000 € HT**, et nous devrions être subventionné à hauteur de 70%.

L'étude avant-projet est terminée et une mission d'étude détaillée devant aboutir sur la rédaction des dossiers d'appel d'offres est en cours. Nous devrions pouvoir lancer les consultations au 4^{ème} trimestre 2021.

1.4 Rénovation énergétique de la salle des fêtes

Afin de continuer notre effort sur l'optimisation de nos charges de fonctionnement, et portés par les nombreuses initiatives et incitations à la rénovation, nous envisageons plusieurs investissements en vue d'améliorer la performance énergétique de nos bâtiments communaux, en nous focalisant dans un premier temps sur la salle des fêtes.



En effet, suite à plusieurs audits pilotés par le SIED 70, nous devrions pouvoir obtenir des réductions de consommation supérieures à 30%.

Les principaux travaux prévus dans le cadre de l'amélioration énergétique sont :

- L'isolation par l'extérieur de l'ensemble du bâtiment,
- Le remplacement de l'ensemble des menuiseries : portes et fenêtres
- Le remplacement du plancher intégrant une isolation au sol,
- La mise en place de blocs PAC air/air réversibles,
- L'installation d'une VMC.

Le montant total de l'opération est de l'ordre de **120 000 € HT**. Les démarches entreprises devraient nous permettre d'obtenir 80% de subventions (SIED 70 et DSIL), soit un reste à charge d'environ 24 000 € HT.

Ces travaux sont programmés à compter du 4^{ème} trimestre 2021. La salle sera alors fermée à la location.

1.5 Travaux d'entretien de l'église

L'église de Ternuay construite au 19^{ème} siècle en grès des Vosges, possède la particularité d'avoir un plafond à caissons et abrite une Descente de croix en bois sculpté du 18^{ème} siècle et les restes d'un retable.

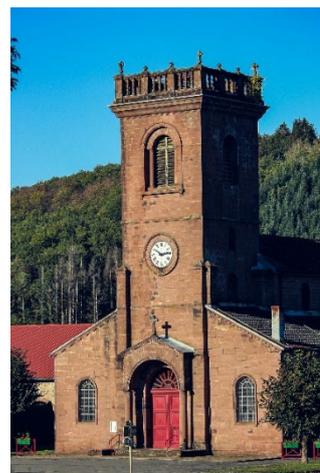
Son état général se détériore très rapidement depuis plusieurs années ; des infiltrations ont été constatées sur la toiture et le clocher. Au niveau du beffroi, une des poutres du plancher a cédé. Des reprises provisoires en urgence ont déjà été effectuées en 2020 pour mettre en sécurité cette partie du bâtiment.

Afin de préserver ce patrimoine, il est nécessaire d'envisager des travaux de rénovation conséquents, la priorité étant la mise hors d'eau du bâtiment.

Après plusieurs visites initiales effectuées par des architectes des bâtiments de France, l'enveloppe des travaux est estimée à **250 000 € HT**.

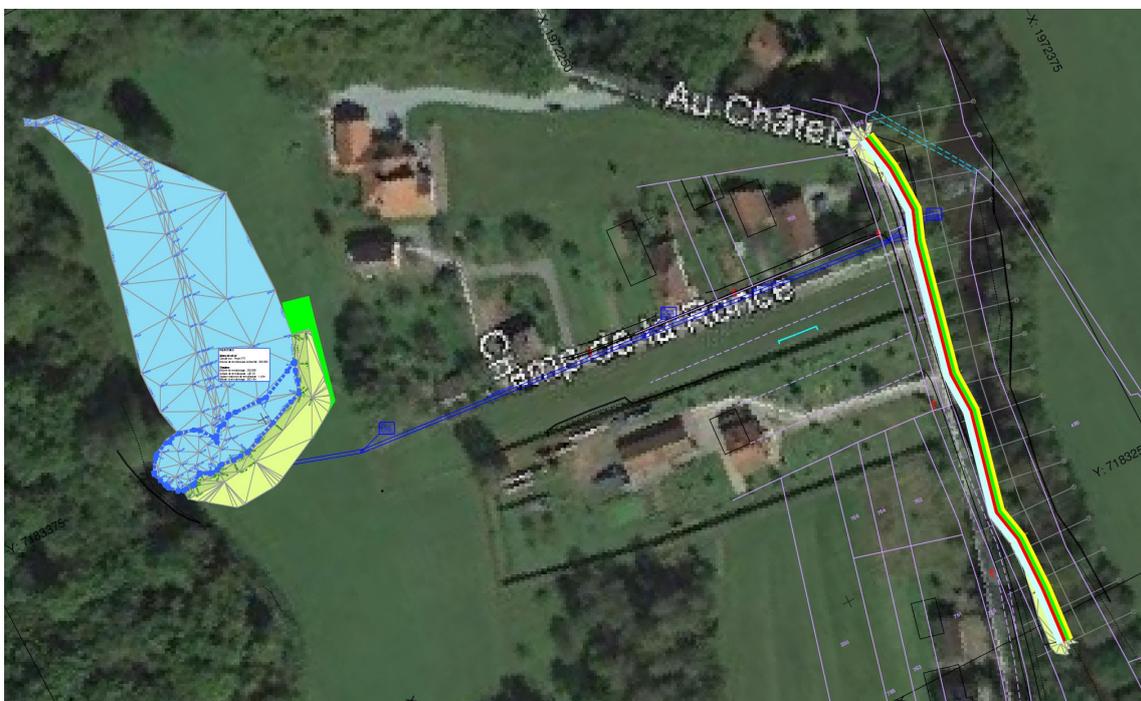
Nous sommes actuellement à la recherche d'entreprises pouvant effectuer ces travaux au plus tôt.

Ce bâtiment est en indivision avec la commune de Belonchamp (78% Ternuay et 22% Belonchamp).



1.6 Le projet de prévention des inondations

Suite à une étude effectuée il y a maintenant 2 ans au sujet de la lutte contre les inondations dans le secteur des Perrayes et des rives de l'Ognon, un projet d'aménagement est en cours d'élaboration.



Vue générale du projet (non définitif)

Ce projet consiste :

- à capter et concentrer la plus grande partie de l'eau de ruissellement du bassin versant (secteur Le Château) avec la création éventuelle d'un bassin de rétention,
- à canaliser cette eau par conduite enterrée vers la rive droite de l'Ognon dans le secteur du Champ de la Ronce,
- à reprendre les berges sur ce même secteur (enrochement).

C'est un projet très complexe où interviennent plusieurs acteurs :

- le SIBHVO (Syndicat Intercommunautaire du Bassin de la Haute Vallée de l'Ognon) en tant que maître d'ouvrage,
- le cabinet ECA en tant que maître d'œuvre,
- la commune de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire,
- la communauté de commune des 1000 étangs,
- la DDT, en lien avec la fédération de pêche.

La commune a déjà entamé les démarches pour devenir propriétaire des parcelles des berges concernées, et une réunion de présentation d'avancement du projet aura lieu avant la fin de mois de juin.

Le coût de cette opération est estimé à **380 000 € HT**, montant qui devrait être intégralement pris en charge par les financeurs (l'agence de l'eau, le Département et Etat).

2 L'actualité de la commune

2.1 Périscolaire

Suite à la demande de la municipalité, à compter de septembre 2021, un service d'accueil du matin, de 7h30 à 8h20, assuré par les FRANCAS, devrait être mis en place. La première année, il sera pris en charge financièrement par la commune, l'objectif étant de tester l'utilité d'un tel service.

2.2 Garde d'enfants

La liste des personnes habilitées à garder les enfants, à Ternuay-Melay-Saint-Hilaire, est disponible ci-dessous (à l'heure où nous imprimons, il reste des places). Si nous avons oublié des personnes, veuillez s'il vous plaît à nous prévenir.

Assistante maternelle	Adresse	Téléphone	Agrément	Capacité
BARREIRO GARCIA Emilie	18 aux Oroz, Melay	06 68 41 73 19	Familial	1
CAILLIER Stéphanie	13 rue de l'Ognon, Ternuay		Maternel	3
GROSJEAN (THOMAS) Marie-Ange	13 rue de la Praz, Ternuay	03 84 20 47 59	Maternel	4

2.3 Arrivée de Sébastien Lamboley



Le plan PEC Jeunes (Parcours Emploi Compétences Jeunes), lancé à l'été 2020, nous a permis de recruter un jeune de moins de 26 ans, Sébastien Lamboley, âgé de 23 ans, habitant à Malbouhans.

Sébastien a rejoint l'équipe le 1^{er} avril 2021, et bénéficie d'un contrat CDD temps plein d'une durée de 11 mois renouvelable. Il aide Martial dans les tâches quotidiennes.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

3 Événements passés et futurs

3.1 Visite de Monsieur le Sénateur Olivier Rietmann

Le samedi matin 20 février dernier, Olivier Rietmann, sénateur de la Haute-Saône, a effectué une visite de terrain dans notre commune. En présence de l'équipe municipale, il a visité la scierie Laloz et l'exploitation agricole laitière de M. et Mme Coutherut.



A l'issue de ces visites, une réunion a eu lieu à la salle des fêtes où le conseil municipal a pu échanger avec lui sur les projets de la commune.

3.2 Cérémonie de commémoration du 19 Mars

Le 19 mars 1962 marqua le cessez-le-feu officiel de la Guerre d'Algérie. Cette date reste l'occasion d'une commémoration à Ternuay-Melay-Saint-Hilaire en présence des élus et de la FNACA.

3.3 Fleurissement du village

Le 1^{er} Mai, dans la bonne humeur, une vingtaine de participants s'est retrouvée pour effectuer des plantations en vue d'agrémenter notre village. Quelques plates-bandes ont été réservées aux jardiniers en herbe de notre école.

Un grand merci à tous les bénévoles !



3.4 Cérémonie de commémoration du 8 Mai

Malgré les conditions sanitaires, la victoire du 8 mai 1945 a été célébrée dans notre village par les élèves de notre école et les différentes associations : Résurgence, la FNACA et le Souvenir Français.

Le devoir de mémoire si important a été perpétué.



3.5 La diagonale des 1000 étangs (13 Juin)

La Diagonale des 1000 étangs, trail organisé par l'ASMSB (Association Sportive de football de Melisey Saint-Barthélemy), se déroulera le dimanche 13 juin prochain, et ce dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.



Pour cette édition 2021, deux parcours sont proposés et des évolutions ont été effectuées en vue de minimiser les portions de routes :

- Parcours découverte de 10km / 250m de dénivelé (départ à 9h45, course chronométrée) : direction l'étang du Rosbeck (Belonchamp) en parcourant les paysages typiques des tourbières du Cigle. Et nouveauté cette année : le site du Montboley.
- Parcours sport de 18km / 400m de dénivelé (départ à 9h00, course chronométrée) : direction l'étang du Rosbeck (Belonchamp) en parcourant les paysages typiques des tourbières du Cigle avant le parcours vita de Melisey et la Noie Villerand.

Nous attendons 500 coureurs sur la ligne départ, donc un très beau succès pour cette édition !

3.6 Elections départementales et régionales des 20 et 27 Juin prochain



En raison du protocole sanitaire toujours en vigueur, les deux bureaux de vote de Ternuay et Melay seront exceptionnellement déplacés à la salle des fêtes de Ternuay.

4 Un village où il fait bon vivre

4.1 Brûlage

Pour rappel, par circulaire préfectorale du 14 septembre 2011, tout brûlage est interdit.

Des dérogations individuelles à l'interdiction de brûlage des déchets verts peuvent être délivrées à titre exceptionnel, exclusivement par le préfet, et pour éradiquer des maladies touchant certains végétaux (épiphyties) ou pour éliminer des espèces végétales envahissantes, sous certaines conditions.

Plusieurs solutions existent pour traiter les déchets verts :

- **Le compostage individuel** : les déchets organiques peuvent être compostés (déchets de jardin, déchets alimentaires, etc.). Cela permet de réduire les volumes de déchets, et éventuellement d'améliorer le sol du jardin, des jardinières, etc.
- **Le paillage** : cette technique simple et peu coûteuse consiste à recouvrir le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Elle évite le développement des mauvaises herbes et crée une rétention de l'humidité au niveau du sol.
- **La dépose en déchetterie** : Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchetterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement. Les bio-déchets seront acheminés vers des plates-formes de compostage ou vers des unités de méthanisation.
- **La pratique du « mulching » pour la tonte** : elle consiste à laisser l'herbe coupée sur place afin d'enrichir le sol.

4.2 Nuisances sonores

4.2.1 Travaux de bricolage

En Haute-Saône, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 les jours ouvrés.
- De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Les paysagistes ou autres professionnels (employés communaux) ne sont pas assujettis à ces horaires.

4.2.2 Tapage nocturne ou diurne

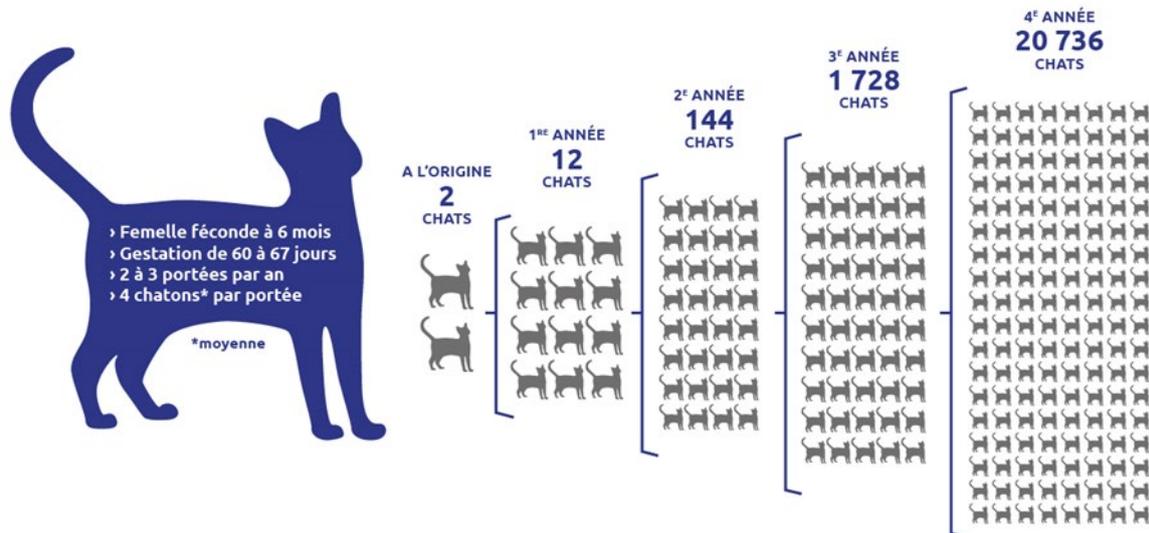
On parle souvent du tapage nocturne, bien connu pour être une nuisance sonore anormale venant de chez ses voisins ou de l'extérieur, la nuit, et vous empêchant de dormir. Or, contrairement à ce que l'on pense, ce type de nuisance n'est pas réservé à la nuit et un tapage peut parfaitement être diurne, ce qui signifie "se rapportant au jour". Le tapage diurne est ainsi une nuisance sonore anormale subie en cours de journée.

Suite à plusieurs cas récents, il est rappelé à chacun d'entre-nous de ne pas diffuser de musique à un taux de décibels trop important.

4.3 Programme de stérilisation des chats errants

Nous aimons les chats. Et quand un chat vient gratter à notre porte, que nous constatons qu'il n'a pas de foyer, notre réflexe est de lui donner nos restes de repas ...

Mais très vite, un second chat accompagne le premier, puis un troisième, un quatrième ... Ensuite ils font des petits et en l'espace de quelques mois, une dizaine ou une quinzaine de chats viennent quémander à manger.



La bonne action tourne au cauchemar car on ne sait plus comment faire pour limiter ou stopper les nuisances : miaulements, odeurs, dégradations dans le potager, les restes des repas ne suffisent plus à nourrir tous les chats...

Il existe une solution : la stérilisation. Elle permet de limiter la pullulation d'individus et les nuisances en tout genre notamment au moment des chaleurs. Autre avantage, les chats présents dans votre entourage continueront de remplir leur rôle de "nettoyeurs" contre d'autres nuisibles : les rongeurs.

Le conseil municipal a intégré au budget 2021 une campagne de stérilisation des chats errants : sur simple demande, la municipalité met à disposition des habitants incommodés des pièges afin de capturer les animaux, et prend en charge les frais de stérilisation et d'identification de ceux-ci (tatouage) dans une limite de 30 cas au titre de l'année 2021.

Pour ce faire, un accord a été établi avec la clinique vétérinaire de la Saline à Lure.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la Mairie.

5 Etat civil

Extrait des registres de l'état civil depuis le 1^{er} janvier 2021.

5.1 Mariages

	Date de la cérémonie
Fatima DARIB et Jean-Marie PERRIN	13 février
Vicky BALLAND et Pascal HEISLER	22 mai
Marion KOSMALSKI et Célia MUCK	04 juin

5.2 Décès

	âge	Date de décès
MOUGIN Henriette née PERNOT	94 ans	19 janvier
LEVY Patrick	66 ans	30 janvier
GUICHARD Ginette née PERROZ	84 ans	14 février
PERROZ Philippe	76 ans	15 février
PERNOT Jean	70 ans	24 mars
THOMAS Marc	93 ans	11 avril
TISSERAND Lucette	68 ans	14 mai

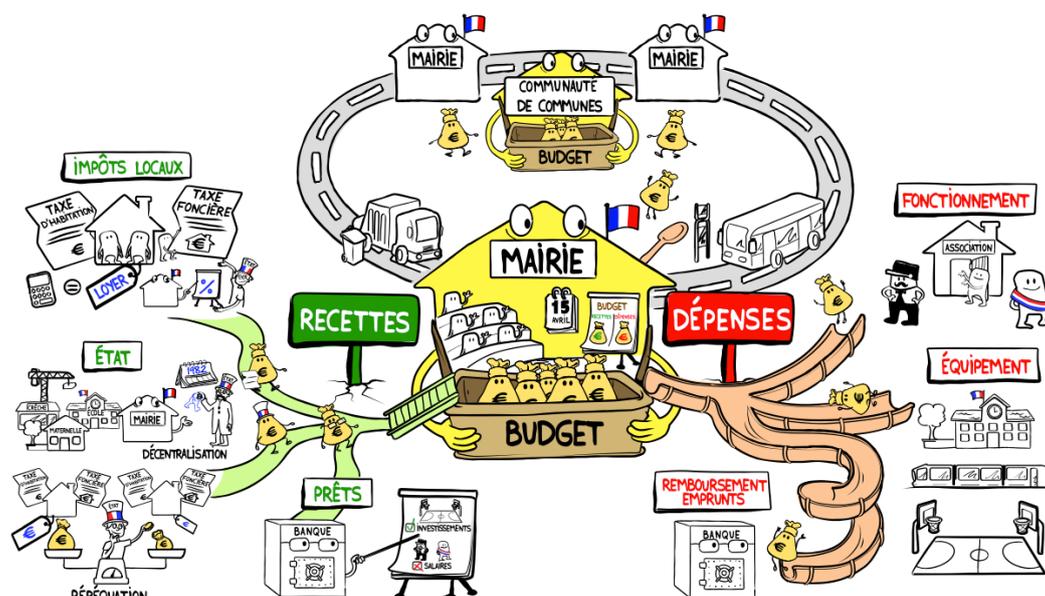
RAPPORT FINANCIER

6 Rappel sur la structure de nos budgets

6.1 Comment est constitué un budget ?

Cette partie est un rappel, nous avons déjà eu l'occasion de faire cette présentation dans notre bulletin communal d'août 2020.

La structure d'un budget comporte deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Elles se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes.



La section de fonctionnement regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : charges à caractère général, entretien de bâtiments, charge de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions,...
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes.

La section d'investissement comporte :

- en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...),
- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

6.2 Spécificité pour notre commune

Jusqu'à l'an dernier, nous avons la gestion de deux budgets distincts pour Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire :

- le budget communal proprement dit,
- le budget eau, notre commune hébergeant un service des eaux.

NOUVEAU !

A compter de cette année, nous avons désormais un troisième budget pour la gestion du lotissement en cours d'élaboration.

Ce sont ces trois budgets que nous vous présentons dans la suite de ce bulletin.

7 Résultat de l'exercice 2020



Au total, budget communal et budget eau consolidés, nous avons terminé l'année avec un excédent de trésorerie de **+405 821,11 €**.

Cela représente une amélioration de **+236 244,19 €** au titre seul de l'exercice 2020.

7.1 Résultat budget communal 2020



Nous terminons l'année avec un excédent de trésorerie cumulé de **+242 276,10 €**.

Cela représente une amélioration de **+238 538,72 €** seulement au titre de l'année 2020.

Nous avons un budget de fonctionnement sous contrôle nous permettant de dégager une capacité d'autofinancement importante. Cela nous permet d'envisager sereinement de nouveaux investissements nécessaires à la vie et au développement de notre commune.

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATION DE L'EXERCICE 2020 (Mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	240 140,25 €	G	370 163,10 €
	Section d'investissement	B	109 650,81 €	H	218 166,68 €
REPORTS DE L'EXERCICE 2019	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 €	I	129 570,29 €
	Report en section d'investissement (001)	D	125 832,91 €	J	0,00 €
TOTAL (réalisations + reports)		A+B+C+D	475 623,97 €	G+H+I+J	717 900,07 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2021	Section de fonctionnement	E	0,00 €	K	0,00 €
	Section d'investissement	F	0,00 €	L	0,00 €
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2021	E+F	0,00 €	K+L	0,00 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	A+C+E	240 140,25 €	G+I+K	499 733,39 €
	Section d'investissement	B+D+F	235 483,72 €	H+J+L	218 166,68 €
	TOTAL CUMULE	A+B+C+D+E+F	475 623,97 €	G+H+I+J+K+L	717 900,07 €

RESULTAT NET (TRESORERIE) : +242 276,10 €

7.2 Le budget eau

Nous terminons l'année avec un excédent de trésorerie de **+163 545,01 €**.



Cependant, comme déjà expliqué en détail lors de notre bulletin communal du mois d'août dernier, notre résultat de fonctionnement est déficitaire depuis plusieurs années. Ainsi, pour l'année 2020 seule, nous avons perdu **14 692,53 €**, et ce principalement du fait du trop faible prix de vente de l'eau aux communes clientes.

L'ajustement du prix de l'eau décidé en délibéré l'an dernier devrait permettre de réduire cette perte pour l'exercice 2021, mais d'autres actions sont en cours afin de stabiliser la situation (voir paragraphe suivant - présentation du budget 2021).

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATION DE L'EXERCICE 2020 (Mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	60 688,60 €	G	45 996,07 €
	Section d'investissement	B	0,00 €	H	12 398,00 €
REPORTS DE L'EXERCICE 2019	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 €	I	144 258,06 €
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 €	J	21 581,48 €
TOTAL (réalisations + reports)		A+B+C+D	60 688,60 €	G+H+I+J	224 233,61 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2021	Section de fonctionnement	E	0,00 €	K	0,00 €
	Section d'investissement	F	0,00 €	L	0,00 €
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2021	E+F	0,00 €	K+L	0,00 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	A+C+E	60 688,60 €	G+I+K	190 254,13 €
	Section d'investissement	B+D+F	0,00 €	H+J+L	33 979,48 €
	TOTAL CUMULE	A+B+C+D +E+F	60 688,60 €	G+H+I+J +K+L	224 233,61 €
RESULTAT NET (TRESORERIE) : +163 545,01 €					

8 Le Budget 2021



Lors de l'établissement des trois budgets (communal, eau et lotissement), et afin de garantir la solidité financière de notre commune, nous avons fait le choix d'une évaluation pessimiste des postes : dépenses au plus haut et recettes au plus bas. Il est important d'intégrer le fait que ce qui est provisionné en dépenses ne sera pas nécessairement engagé.

8.1 Le budget communal

8.1.1 La section de fonctionnement

Nous prévoyons un résultat net de fonctionnement déficitaire de **90 134,19 €**. Cela s'explique principalement par un virement à la section d'investissement de 120 000€ afin de financer les projets communaux. Le résultat cumulé reste excédentaire à **152 141,91 €**.

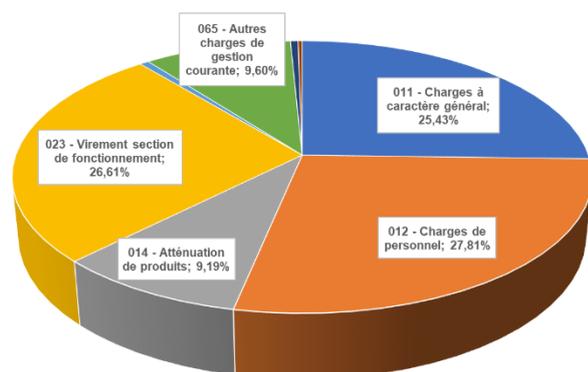
- provision de dépenses de 450 901,70 € (incluant le virement à la section investissement),
- prévision de recettes de 360 767,51 €.

Le détail des postes dépenses et recettes sera donné ci-après.

8.1.1.1 Les dépenses de fonctionnement

	Réalisé 2020	Provisions 2021	Variation (%)
011 - Charges à caractère général	89 253,55 €	114 680,33 €	28,49%
012 - Charges de personnel	104 140,96 €	125 400,00 €	20,41%
014 - Atténuation de produits	3 931,00 €	41 417,00 €	953,60%
023 - Virement section de fonctionnement	0,00 €	120 000,00 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	2 644,21 €	2 644,21 €	0,00%
065 - Autres charges de gestion courante	37 914,36 €	43 305,86 €	14,22%
066 - Charges financières	2 820,87 €	2 215,40 €	-21,46%
067 - Charges exceptionnelles	0,00 €	1 238,90 €	
TOTAL	240 704,95 €	450 901,70 €	87,33%

Comme illustré ci-dessous, les plus grands postes de dépenses sont :



Budget communal 2021 : répartition des postes de dépenses de fonctionnement

- le virement à la section d'investissement permettant de financer nos projets,
- les charges de personnel en hausse du fait de l'embauche de Sébastien Lamboley en contrat PEC Jeunes. A noter que cette embauche est subventionnée à hauteur de 65%,
- les charges à caractère général (entretien de bâtiments, carburants, électricité, chauffage, ...) qui apparaissent en hausse mais qui devraient se situer au même niveau que 2020,
- les autres charges de gestion courante (formations, subventions aux associations,...).

La hausse importante du poste 014 – Atténuation de produits s'explique par un transfert de charges liées à la réforme de la fiscalité des collectivités (recettes de fiscalité plus importantes en 2021 mais compensées par cette atténuation de charges).

8.1.1.2 Les recettes de fonctionnement

	Réalisé 2020	Projection 2021	Variation (%)
013 - Atténuation de charges	0,00 €	0,00 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	310,37 €	0,00 €	
70 - Produit des services	82 903,57 €	53 716,65 €	-35,21%
73 - Impôts et taxes	114 856,00 €	145 776,00 €	26,92%
74 - Dotations et participations	155 034,85 €	150 474,86 €	-2,94%
75 - Autres produits de gestion courante	10 707,10 €	10 800,00 €	0,87%
76 - Produits financiers	0,92 €	0,00 €	
77 - Produits exceptionnels	6 350,29 €	0,00 €	
TOTAL	370 163,10 €	360 767,51 €	-2,54%

Comme illustré dans le tableau ci-dessus, les recettes de la commune sont en légère baisse par rapport à 2020 (-2,54%).

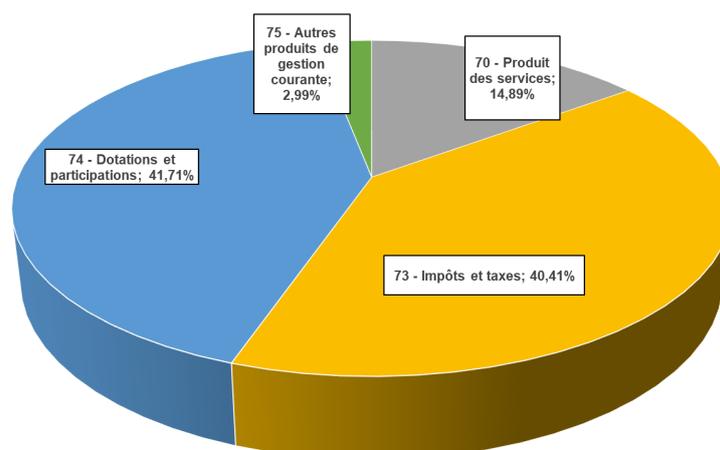
Ces recettes sont principalement constituées :

- des dotations et participations de l'état, en légère baisse de 2,94% en 2021,
- des impôts et taxes, stables car compensées par l'atténuation de charge mentionnée au chapitre précédent.



A noter que le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour 2021.

- des produits de service, qui pour notre commune sont constitués des ventes de bois et de la refacturation des heures de nos employés communaux au budget eau (temps passé à la recherche de fuites d'eau, au suivi et à l'entretien du réseau,...), Nous anticipons une baisse de 35,21% de nos produits de service, principalement du fait de la chute de nos ventes de bois liée aux épisodes de sécheresse et des ravages du scolyte.



Budget communal 2021 : Répartition des postes de recettes de fonctionnement

8.1.2 La section investissement

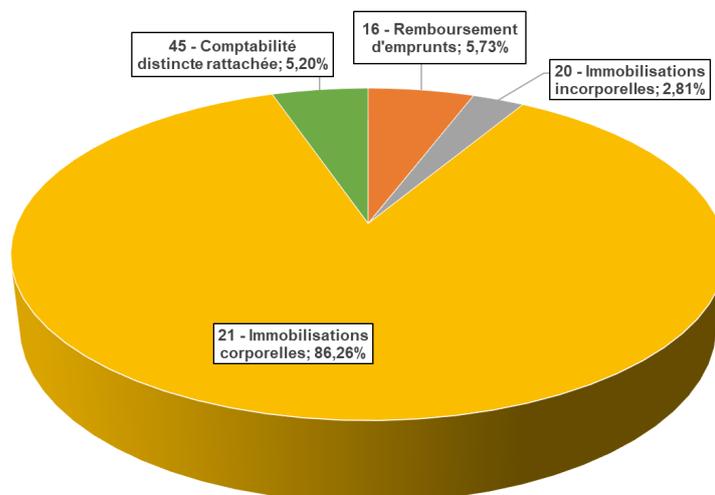
Nous prévoyons un résultat d'investissement net **excédentaire**, pour l'année 2021 seule, de **30 118,79€** :

- provision de dépenses de 576 845,14 €,
- prévision de recettes de 606 963,93 € (incluant le virement de 120 000,00€ de la section fonctionnement mentionné au paragraphe précédent).

De nombreux projets ont été initiés et 2021 est une année marquée par des investissements massifs, mais contrôlés, pour notre commune avec une enveloppe de plus de 500 000,00 € de travaux autour de nos infrastructures et de l'entretien de notre patrimoine.

8.1.2.1 Les dépenses d'investissements

	Réalisé 2020	Provisions 2021	Variation (%)
040 - Opérations d'ordre entre sections	310,37 €	0.00 €	
16 - Remboursement d'emprunts	32 615,89 €	33 053,14 €	1,34%
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	16 200,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	76 724,55 €	497 592,00 €	548,54%
23 - Immobilisations en cours	0.00 €	0,00 €	
45 - Comptabilité distincte rattachée	0,00 €	30 000,00 €	
TOTAL	109 650,81 €	576 845,14 €	426,07%



Budget communal 2021 : répartition des dépenses d'investissement

Les immobilisations corporelles représentent la plus grosse part du budget d'investissement.

Les principaux projets considérés confirment notre politique et notre volonté de développement de l'attractivité de notre commune, à savoir :

- Le projet de lotissement « Terres du milieu »
- La rénovation énergétique de la salle des fêtes,
- Les travaux de mise hors d'eau et de réparation de l'église
- Les travaux de voiries rurale et communale
- La réparation du pont de Chevigny (pont situé entre Melay et Ecomagny)

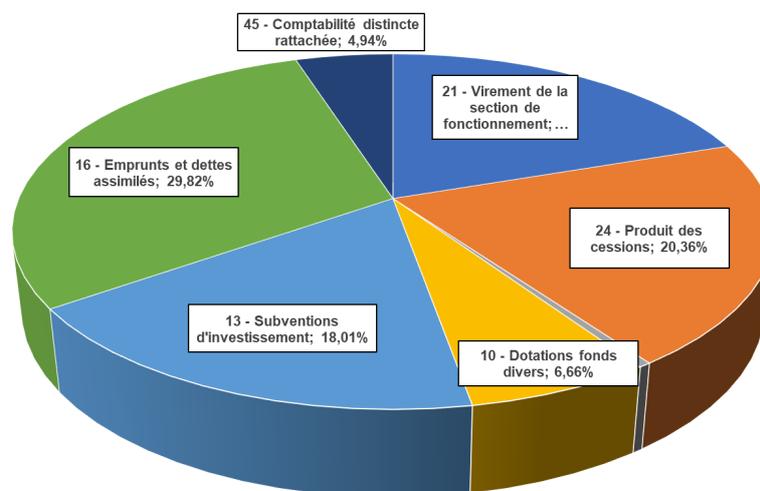
Ces projets vous sont présentés au paragraphe 1.

8.1.2.2 Les recettes d'investissement

	Réalisé 2020	Projection 2021	Variation (%)
21 - Virement à la section de fonction.	0,00 €	120 000,00 €	
24 - Produit des cessions	0,00 €	123 600,00 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	2 644,21 €	2 644,21 €	0,00%
10 - Dotations fonds divers et réserves	176 159,91 €	40 413,04 €	66,12%
13 - Subventions d'investissement	39 362,56 €	109 306,68 €	177,69%
16 - Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	181 000,00 €	
45 - Comptabilité distincte rattachée	0,00 €	30 000,00 €	
TOTAL	66 333,77 €	606 963,93 €	815,01%

Comme illustré dans le tableau ci-dessus, les recettes d'investissement 2021 de notre commune sont composées :

- de fonds divers et réserves pour un total de 40 413,04 € :
 - fond de compensation de la TVA qui est à peu près au même niveau que 2020 à 23 096,00€,
 - d'un virement de notre réserve de trésorerie pour absorber le déficit en investissement. En 2020, ce déficit (de 2019) était de 151 832,91 €. Nous avons considérablement réduit ce déficit pour 2021, puisqu'il n'est plus qu'à 17 317,04 €, ce qui nous permet de limiter l'impact sur notre trésorerie.
- de subventions d'investissement, en très forte hausse (109 306,68 €) du fait de l'obtention récente de subventions pour la voirie, la rénovation de la salle des fêtes, et l'intégration de la participation de la commune d'Ecromagny dans la réparation du pont de Chevigny (voir comptabilité distincte rattachée dans le tableau ci-dessus).
- du virement de 120 000 € déjà mentionné à la section d'investissement.
- de l'ajout, si nécessaire, d'une ligne de trésorerie de 180 000 € financée par un nouveau prêt venant en continuation du prêt arrivé à échéance en 2020, ce qui nous permet de garder le même niveau d'endettement que 2020 (remboursement d'environ 33 000 € de capital par an).



Budget communal 2021 : répartition des recettes d'investissement

8.2 Présentation du budget eau

Depuis plusieurs années, la commune de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire exploite et distribue l'eau, issue du captage de Saint Hilaire, à ses habitants, mais également à plusieurs communes voisines : Belonchamp, Ecomagny, La Mer et une partie de Melisey (Les Granges Baverey et Les Guidons). La ressource eau est un bien de plus en plus précieux.

8.2.1 La section de fonctionnement

Nous prévoyons un résultat de fonctionnement net **déficitaire**, pour l'année 2021, de **70 894,29 €** :

- provision de dépenses de 128 128,70 €,
- prévision de recettes de 57 234,41 €.

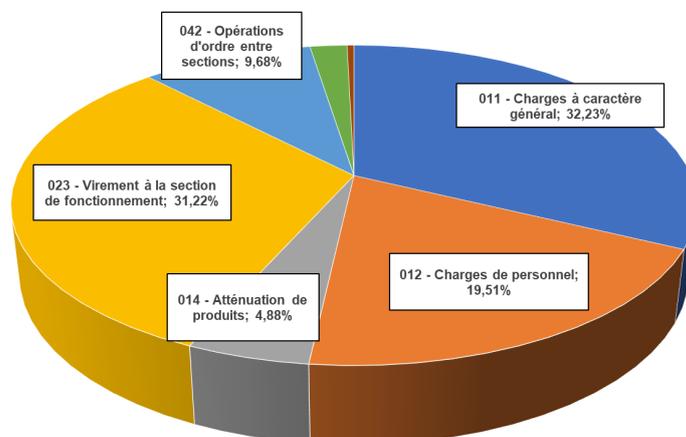
Si nous ne tenons pas compte du virement exceptionnel de 40 000,00€ à la section d'investissement, ce déficit est ramené à 30 894,29 €.

8.2.1.1 Les dépenses de fonctionnement

	Réalisé 2020	Provisions 2021	Variation (%)
011 - Charges à caractère général	17 501,60 €	41 300,00 €	135,98%
012 - Charges de personnel	25 000,00 €	25 000,00 €	0,00%
014 - Atténuation de produits	5 789,00 €	6 256,00 €	8,07%
023 - Virement à la section de fonct.	0,00 €	40 000,00 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	12 398,00 €	12 398,00 €	0,00%
065 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	2 674,70 €	
066 - Charges financières	0,00 €	0,00 €	
067 - Charges exceptionnelles	0,00 €	500,00 €	
TOTAL	60 688,60 €	128 128,70 €	111,12%

Comme illustré dans le tableau ci-dessus, les provisions de dépenses sont plus que doublées. Les postes principaux sont :

- les charges à caractère général en très forte hausse du fait notamment des provisions mises pour la réparation du toit de la station des Bertheys, des frais d'avocat pour la reprise des conventions de revente d'eau aux communes clientes et au renouvellement d'un tiers des compteurs des usagers,
- les charges de personnel au même niveau que 2020,
- le virement à la section d'investissement de 40 000 € pour financer nos travaux de mise en conformité,
- les opérations d'ordre entre sections qui comprennent notamment l'amortissement des travaux réalisés sur le réseau il y a plusieurs années.



Budget eau 2021 : répartition des dépenses de fonctionnement

8.2.1.2 Les recettes de fonctionnement

	Réalisé 2020	Projection 2021	Variation (%)
042 - Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	
70 - Produit des services	45 996,05 €	57 234,41 €	24,43%
75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	
77 - Produits exceptionnels	0,02 €	0,00 €	
TOTAL	45 996,07 €	57 234,41 €	24,43%

Les recettes de fonctionnement pour le budget eau sont directement liées à la vente de l'eau aux usagers de notre commune et aux communes extérieures.

8.2.1.3 Analyse du déficit du budget de fonctionnement

Comme mentionné précédemment, le budget eau est déficitaire ; nos recettes ne compensent pas nos dépenses. Au vu du contexte réglementaire actuel, il est difficile voire impossible de réduire nos coûts d'exploitation, ceux-ci étant déjà extrêmement bas. De plus, ces coûts vont augmenter du fait d'une réglementation et d'un contrôle de l'eau encore plus stricts.

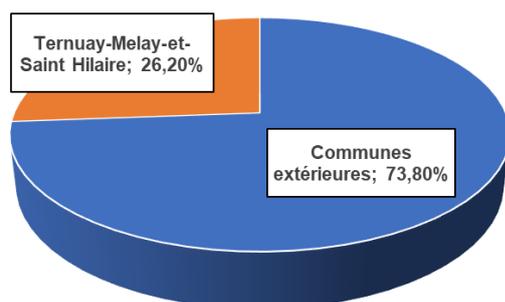
Du fait des conventions de revente d'eau actuelles, nous avons vendu en 2020 le m³ d'eau :

- 0,1785€ HT aux communes de Belonchamp, E Cromagny et Melisey,
- 0,3371€ HT à Faucogney - La Mer.

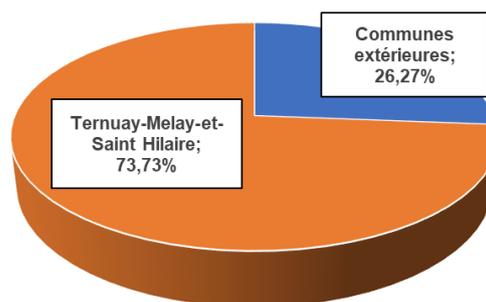
Bien que les prix de l'eau aient été réajustés l'an dernier, nous anticipons une hausse des recettes de 24,43% qui permettra de réduire le déficit, mais ne nous permettra toujours pas d'arriver à l'équilibre.

Les 65 266 m³ d'eau vendus en 2020 aux communes extérieures ont représenté une recette d'environ 11 895,02€ HT (voir tableau et graphiques ci-dessous).

	Consommation d'eau 2020 (m ³)	Recettes 2020 pour notre commune
Communes extérieures	65 266	11 895,02 €
Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire	23 171	33 390,92 €



Répartition de la consommation d'eau en 2020



Répartition des recettes par consommateur en 2020

Comme illustré dans les diagrammes ci-dessus, environ 73% de l'eau est distribuée aux communes extérieures, cette consommation ne représentant que 26% des recettes.

Nous avons engagé des discussions avec l'ensemble des communes clientes afin de revoir les conventions de vente d'eau, et à terme équilibrer de façon durable notre budget de fonctionnement.

8.2.2 La section investissement

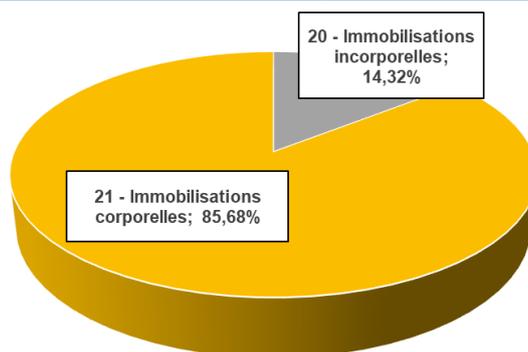
Nous prévoyons un résultat d'investissement net **excédentaire**, pour l'année 2020 seule, de **44 918,14€** (164 918,44€ au maximum selon le montant réel du virement à la section d'investissement mentionnée dans la présentation du budget de fonctionnement qui pourrait atteindre 120 000€).

- provision de dépenses de 219 409,97€,
- prévision de recettes de 264 328,11€ (hors virement de la section fonctionnement).

Le détail des postes dépenses et recettes est donné ci-après.

8.2.2.1 Les dépenses d'investissement

	Réalisé 2020	Provisions 2021
040 - Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	30 415,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	181 962,48 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
TOTAL	0,00 €	212 377,48 €



Budget eau 2021 : répartition des dépenses d'investissement

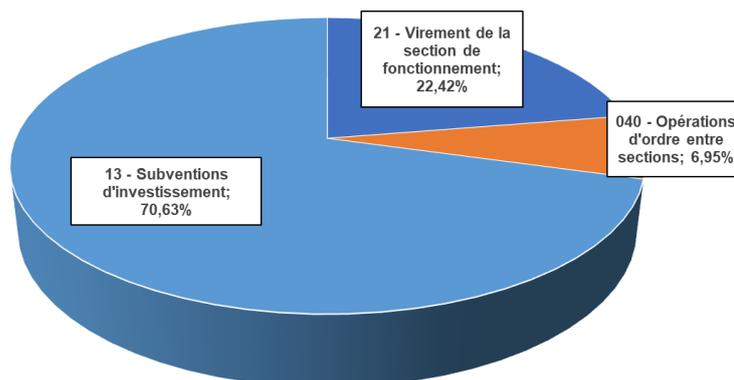
La forte hausse des dépenses s'explique par le lancement en 2021 des travaux liés à la mise en conformité des installations d'eau potable (étude pour la mise en œuvre d'une station de chloration et de minéralisation, et remplacement des canalisations d'eau potable vétustes).

Pour rappel, nous avons en charge la maintenance de plus de 25 km de réseau de canalisations réparties sur l'ensemble du territoire de notre commune.

8.2.2.2 Les recettes d'investissement

En 2020, nous avons initié plusieurs projets de mise en conformité de nos installations eau potable. Nous anticipons cette année 126 000 € de subventions, principalement liées aux travaux de remplacement de nos canalisations d'eau vétustes (70% de subventions dans le cadre du plan de relance).

	Réalisé 2019	Projection 2020
21 - Virement de la section de fonct.	0,00 €	40 000,00 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	12 398,00 €	12 398,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €
10 - Dotations fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €
13 - Subventions d'investissement	0,00 €	126 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
TOTAL	12 398,00 €	178 398,00 €



Budget eau 2021 : répartition des recettes d'investissement

8.3 Présentation du budget lotissement

A compter de 2021, un budget annexe temporaire est créé pour la gestion du projet de lotissement. Celui-ci sera supprimé dès lors que les opérations foncières de revente des parcelles seront terminées.

Les opérations comptables liées à un tel projet sont différentes de celles composant un budget plus « traditionnel » tel que le budget communal, les opérations étant supposées se dérouler sur une courte durée (3 à 5 ans).

L'important dans ce cas est de bien gérer notre flux de trésorerie, puisque nous aurons essentiellement des dépenses les premières années : achat de terrains et viabilisation. Elles seront, dans un second temps, compensées par les recettes liées aux ventes des parcelles viabilisées.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE 2020 (Mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 677 077,35 €	G 815 150,00 €
	Section d'investissement	B 438 600,00 €	H 438 600,00 €

TOTAL (réalisations + reports)	A+B	1 115 677,35 €	G+H	1 253 750,00 €
---------------------------------------	-----	-----------------------	-----	-----------------------

RESULTAT NET (TRESORERIE) : +138 072,65 €

« La jeunesse est le temps d'étudier la sagesse,
la vieillesse est le temps de la pratiquer. »

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui œuvrent
bénévolement, souvent discrètement, pour le bien de notre commune.

TERNUAY-MELAY-ET-SAINT-HILAIRE



L'équipe municipale vous donne rendez-vous

le vendredi 3 septembre à 19h30 *
à la salle des Fêtes

afin de vous présenter l'actualité de la
commune et répondre de vive voix à
vos questions.

(* sous réserve des conditions sanitaires)

 mairieternuay@orange.fr

 03 84 20 40 80

 Agir ensemble pour Ternuay Melay et Saint Hilaire

Comment s'informer ou nous contacter ?

Vous avez des idées ou du temps, n'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus.

Mairie	7 rue du tram 70270 Ternuay 03 84 20 40 80 mairieternuay@orange.fr	<u>Permanences</u> : Lundi : 9h00-12h00 Mercredi : 9h00-11h30 Jeudi : 9h00-12h00 14h00-16h00
Facebook	Voir la page « Agir ensemble pour Ternuay Melay et Saint Hilaire ».	
PanneauPocket	Application à télécharger gratuitement sur Apple store ou Google Play.	
Site internet	Le site www.ternuay.fr est en cours de construction.	

Ne pas jeter sur la voie publique.

**Si vous souhaitez recevoir nos prochaines publications uniquement par voie numérique,
merci de nous le faire savoir.**

Agir ensemble pour Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire